



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Mohawk	Campbellville		
Date	Lundi, le 1 ^{er} octobre 2018	Heure de départ	19 h 10	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Couvert (Temp. : 11 °C)			
État de la piste	Course 1 à 11 : Boueuse (Variante 2 s)			
Nombre de courses	11	Nombre de courses de qualification	Nombre total d'inscriptions	141
Paris mutuels	1 338 682 \$			
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant

Juge principal	Juge associé	Juge associé
McKay, Robert	Dorion, John	Arrand, Brian

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

Bureau :

Examen de l'infraction à la règle de la CAJO 22.23.01 (b) par Doug McNair (stimulation-action excessive) le 18 septembre 2018 pendant la course 9 alors qu'il conduisait « Il Songo Dream ». Cinq jours de suspension de course (du 21 au 25 octobre 2018) et 300 \$ de sanction pécuniaire, deuxième infraction. SB 49589.

Jody Jamieson n'a pas pris part à ses 5 courses.

Mike Saftic n'a pas pris part à ses 2 courses.

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Billings Driver Series. Examen du premier virage pour infraction à la règle concernant les pylônes. Aucune infraction.

Course 3 - Enquête des juges au niveau du dernier droit. Le numéro 6 « Mantario » (Sylvain Filion), qui a terminé 3e était réputé être à l'intérieur d'un pylône et n'a pris aucun avantage. La vidéo d'enquête : <https://youtu.be/WfM9cUdwYRU>

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8- Rien à signaler.

Course 9 — Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 1 - Réclamation de « Brickman » (2) pour 8000 \$ par Ferme Auclair, 93718393 Québec inc., Gino Bilodeau et Anne-Marie Demars pour l'entraîneur Richard Moreau.

Course 8 - Réclamation de « Blue Line » (1) pour 8000 \$ par Albina Montini pour l'entraîneur Anthony Montini.